

LA CAF VOUS INFORME

Sur les modalités de contact des allocataires

Un numéro unique 3230 (Service gratuit + prix appel)

Vous souhaitez vous entretenir par téléphone avec un conseiller.
Une réponse de 1er niveau et si nécessité un rappel par un Gestionnaire conseil sous 48 heures.

Prendre un rendez-vous

En vous connectant sur caf.fr :
rubrique [Ma Caf / Contacter ma Caf / Prendre un rendez-vous](#)

Des possibilités aux jours et horaires qui vous conviennent :

- > **Rendez-vous Téléphonique** avec un gestionnaire conseil
- > **Rendez-vous Physique** avec un gestionnaire conseil sur un lieu d'accueil de votre choix
- > **Rendez-vous visio-contact :**
La Caf vous reçoit en rendez-vous, sans vous déplacer
Accessible sur Caf.fr/Ma Caf.



Merci de penser à annuler vos rendez-vous en cas d'empêchement ou si votre situation a pu être prise en charge : [Ma Caf / Contacter ma Caf / Prendre un rendez-vous](#)

> **Rendez-vous numérique : A prendre en direct sur les sites d'accueil.**
Un accompagnement par un conseiller services à l'utilisateur destiné aux personnes les plus éloignées du numérique et qui souhaitent être aidé dans la navigation du caf.fr ou l'application mon compte.

Pour nous contacter par mail ou faire une réclamation, rendez-vous sur caf.fr / [Espace Mon Compte](#) / [Contacter ma Caf](#) / Par mail ou réclamation.

Votre demande sera prise en charge par un gestionnaire conseil qui vous répondra sous 48 heures et traitera votre dossier selon la situation.

En vous connectant au site Caf.fr



Des lieux d'accueils près de chez vous

Retrouvez tous les points d'accueil de votre Caf sur Caf.fr :
[Ma Caf / Contacter ma Caf / Points d'accueil](#)

Sur les accueils Caf des techniciens de la Caf traitent intégralement les dossiers des allocataires.



Les points relais Caf : un agent d'accueil de la structure partenaire, formé par la Caf, vous donne des informations générales sur la Caf, un accès au caf.fr et vous conseille dans vos démarches.



Les France services :

Un agent d'accueil partenaire France services vous apporte des renseignements de premier niveau sur la Caf, les organismes de Sécurité sociale et les services de l'Etat. Il vous accompagne dans vos démarches administratives.

Trouvez le France services le plus proche de chez vous : [Carte France services](#)



Les points numériques Caf :

Un espace en libre service aménagé et animé par les partenaires de la Caf, dans un Centre social ou un Espace de vie sociale, où vous trouverez : un ordinateur pour réaliser vos démarches en ligne sur caf.fr et mon-enfant.fr en toute autonomie et un accompagnement à la navigation sur Caf.fr ou l'application "caf-mon compte" avec une permanence de facilitateur numérique.

Trouvez le Point numérique Caf le plus proche de chez vous : [Point numérique CAF](#)

ARIPA - Pour avoir des précisions sur la gestion d'un dossier Aripa, appelez le 32 38 en se munissant du numéro allocataire ou du numéro de sécurité sociale.

Appel local : de 9h à 16h30 du lundi au vendredi. Pension-alimentaire.caf.fr

Changement de situation

Pour une prise en compte rapide, déclarez tous les changements de situation sur Caf.fr dans l'**Espace Mon Compte** / **Rubrique Mon profil** / **Consulter ou modifier** ou sur l'appli mobile Caf-Mon Compte.

Transmettre un document

Pour envoyer un document par mail à la Caf (au format pdf, jpg ou jpeg) une seule adresse : transmettreundocument.caf33@info-caf.fr

Retrouvez-nous sur Facebook et LinkedIn – Caf de la Gironde

